

limites de leur compétence et de leurs prérogatives, en tant que gouvernements souverains, mais que les communistes ne jugeaient pas satisfaisante. Je ne considère pas que le commerce, dans ce contexte, soit un argument en faveur de la reconnaissance.

J'ajouterai qu'il existe des dangers propres aux échanges commerciaux avec la Chine communiste. Il existe toutefois d'autres arguments en faveur de la reconnaissance. Il est indéniable que, si le gouvernement qui a effectivement la haute main sur la Chine territoriale n'est pas représenté aux réunions internationales, il devient plus difficile de régler certaines questions qui créent des tensions et qui mettent actuellement en danger la paix mondiale. Cela ne veut aucunement dire, cependant, que nous ne pouvons pas traiter du tout avec la Chine communiste. L'Occident l'a fait à Genève lors des discussions sur la Corée et l'Indochine. Les États-Unis ne font pas autre chose actuellement à la réunion des ambassadeurs à Varsovie. Il ne suit pas non plus que, si le Canada et d'autres pays amis décidaient de reconnaître la Chine communiste, tous les problèmes qui nous assaillent en Extrême-Orient seraient immédiatement résolus. Par là j'entends que le fait de ne pas reconnaître la Chine communiste n'est qu'un symptôme et non une des causes des tensions qui mettent la paix en danger en Extrême-Orient.

Au fond ce qu'il faut, c'est que la Chine désire résoudre ces problèmes. Je veux dire que les déclarations du gouvernement de Pékin sur les affaires internationales au cours de l'année à l'étude nous donnent peu de raisons de croire que ce gouvernement aimerait vraiment éliminer ces causes de désaccord qui les séparent de l'Occident.

Il est cependant vrai que le fait qu'en ce moment la Chine ne participe pas,—et je reviens là-dessus,—aux délibérations des Nations Unies et des autres organismes mondiaux, à quelques exceptions près, rend l'exercice de la diplomatie plus malaisé encore. Le désarmement est l'exemple auquel je pense. Quelle serait l'utilité d'un accord ou d'un traité au sujet de la cessation des expériences nucléaires,—et je parle de cela uniquement à titre d'exemple,—si la Chine continentale ne participait pas d'une façon ou d'une autre à l'établissement et à la mise en vigueur d'un tel traité? Je dois aussi faire remarquer, monsieur l'Orateur, que l'autorité et le prestige des Nations Unies ont été affaiblis dans une certaine mesure par le fait que plusieurs négociations internationales importantes, telles que celles de Corée et celles d'Indochine, ont eu lieu en dehors de cette organisation.

Je crois,—et je dis cela très prudemment,—ne pas être injuste en déclarant que certains des arguments en faveur de la reconnaissance immédiate de la Chine communiste me semblent négliger la nature complexe du problème. Le problème des relations avec la Chine communiste est extraordinairement délicat, car même si nous souhaitons beaucoup établir une base acceptable nous permettant d'avoir des rapports avec cet état asiatique dont l'importance ne fait que croître, il n'est absolument pas certain que la reconnaissance nous permettrait d'y arriver. En fait nous pourrions croire qu'elle donnerait naissance à de nouveaux problèmes.

L'attitude que je recommande à la Chambre est celle de la prudence fondée sur le sens des réalités. Notre gouvernement a adopté une attitude concrète au sujet du commerce. Mon collègue, le ministre du Commerce (M. Churchill), a signalé cet après-midi à la Chambre un aspect de ce commerce. Je rappelle qu'en 1957, notre commerce avec la Chine, le chiffre en a déjà été signalé à la présente session, s'est élevé à 1 million et demi. En 1958, ce chiffre est monté à 7.7 millions. Au chapitre délicat du commerce d'exportation des filiales canadiennes de sociétés américaines nous avons, grâce aux entretiens de notre premier ministre avec le président des États-Unis en juillet dernier, conclu avec le gouvernement des États-Unis une entente qui vise à protéger les intérêts des producteurs canadiens et à accroître les débouchés commerciaux. En dépit des considérations dont j'ai parlé, nous espérons accroître notre commerce avec la Chine au cours des prochaines années.

L'intérêt croissant que suscite la Chine vient de ce que beaucoup de Canadiens ont visité ce pays l'an dernier. Nous ne le regrettons pas. Les comptes rendus de leurs impressions qu'ils ont publiés dans les journaux canadiens ont été une source de renseignements pour le public canadien. Nous espérons que ces visites particulières serviront à établir de plus nombreux contacts personnels. En nouant ainsi des relations amicales dans des secteurs restreints nous pouvons dissiper une partie de la méfiance politique qui existe inéluctablement entre le Canada et, en vérité, tout le monde occidental, et le gouvernement de Pékin.

Pour ce qui est de la question même d'établir des relations diplomatiques, par opposition à des relations d'une nature purement culturelle et commerciale ou autre, je me rends compte qu'il y a des arguments puissants d'un côté et de l'autre. Comme je l'ai déjà dit, certains prétendent que le fait de